

OPÉRATIONS

L'INTÉRÊT DES DRONES NON ARMÉS



Predator.

LES DRONES ARMÉS SEMBLENT AVOIR LA COTE, OFFRANT UNE SUPÉRIORITÉ OPÉRATIONNELLE AUX ARMÉES QUI LES METTENT EN ŒUVRE. MAIS CE N'EST PAS POUR AUTANT QU'IL FAUT SOUS-ESTIMER L'APPORT DES DRONES NON ARMÉS, JOUANT EUX AUSSI, DÉSORMAIS, UN RÔLE CRUCIAL EN OPÉRATION.

Et si, finalement, la véritable valeur ajoutée des drones militaires résidait dans les drones non armés, plutôt que dans ceux capables de délivrer de l'armement ? C'est en tout cas ce que vient suggérer le rapport du Center for the Study of the Drone, publié en mars 2020. Celui-ci, intitulé *Unarmed and Dangerous, the Lethal Applications of Non-Weaponized Drones*, vient ainsi démontrer comment les drones non armés soutiennent de façon considérable la conduite d'opérations militaires et les différents emplois qui peuvent être faits de telles plateformes. S'ils n'emportent pas directement de l'armement, ils

soutiennent massivement les opérations aériennes, terrestres et maritimes et permettent aux moyens conventionnels (avions de combat, blindés) de cibler plus précisément leurs objectifs lors de frappes. « Les drones non armés peuvent être employés de façons différentes pour permettre à d'autres systèmes d'armes de mener des frappes létales », rapporte ainsi Arthur Holland Michel, auteur du rapport.

FRAPPER AVEC UN DRONE NON ARMÉ.

Le chercheur estime qu'à force de s'être concentré sur les drones armés, nous sommes passés à côté de nombreuses opérations qui ont

été permises par l'emploi de drones non armés, ce qui pose à la fois des questions d'emploi, de technologies, mais également d'éthique. « Les drones non armés peuvent directement permettre la conduite de frappes létales menées à partir d'autres systèmes d'armes. Dans de nombreux cas, le recours aux drones dans ce rôle d'appui peut significativement étendre l'efficacité, la portée et la létalité des frappes, tout en permettant de mener des frappes qui auraient été par ailleurs trop risquées à conduire par d'autres moyens. » Selon l'auteur du rapport, à partir du moment où les drones non armés permettent de mener des frappes létales, ces vecteurs devraient alors également être questionnés sur un plan juridique et éthique. D'autant que l'exportation de drones dépourvus d'armement n'est pas soumise aux mêmes contraintes et restrictions que la vente de drones armés.

Si les drones armés sont de plus en plus employés, les

drones non armés représentent aujourd'hui la plus grande partie des flottes de drones des Etats qui les mettent en œuvre. En tant que capteur déporté, ces aéronefs permettent de collecter un grand nombre d'informations, sans exposer des plateformes habitées. A partir de ces données, il est possible d'obtenir une meilleure connaissance du terrain, de mener des missions de renseignement ou encore de surveiller certains objectifs. C'est ce qu'on appelle ainsi les missions ISR. De plus, alors que la question de la lutte anti-drones reste encore en suspens dans de nombreux Etats, les drones permettent d'exploiter les failles des Etats ne disposant pas de moyens de détection adaptés à ces petits aéronefs. « Ces drones pourraient être employés de façon plus importante pour mener des opérations couvertes, conduire des frappes dans un espace aérien contesté ou encore afin de mener des frappes surprises », peut-on lire dans le rapport.

APPLICATIONS.

Il existe ainsi différentes façons pour les drones non armés de contribuer à la conduite de frappes. Ces aéronefs peuvent être employés afin de réaliser de la désignation laser au profit d'une plateforme habitée. Une technique fréquemment employée, par la France notamment, dans le cadre de l'opération Barkhane en appui de ses Mirage 2000. Une mission régulièrement allouée aux drones américains également. Ainsi, en Afghanistan, en novembre 2001, quelques drones Predator étaient employés pour de la désignation laser, notamment au profit d'AC-130 Gunship. De plus, à titre de comparaison, un avion de combat pourra mettre en œuvre des armements beaucoup plus lourds que ceux emportés par drones. De quoi expliquer le choix souvent fait par les Etats disposant de drones armés de les employer principalement pour des tirs d'opportunité, lorsque la mise en œuvre d'avions de combat s'avère complexe. « En 2015 et 2016, les armements tirés depuis des Predator et des Reaper ont représenté seulement 13 % de l'ensemble des armements mis en œuvre par l'US Air Force lors des opérations en Syrie et en Afghanistan », détaille par ailleurs le rapport du CSD – Center for the Study of the Drone. Dans le même ordre d'idée, les drones peuvent

soutenir les troupes terrestres lors de tirs d'artillerie.

CIBLER.

Les drones peuvent également être employés pour mener des missions d'acquisition de cibles. Les drones, par leur discrétion mais également la performance des capteurs emportés, peuvent ainsi repérer, identifier et suivre un objectif, lequel sera pris en charge par un autre système au moment de la frappe grâce au transfert de données. « Les drones Bayraktar TB2 mis en œuvre par la Turquie sont régulièrement employés pour des missions d'acquisition de cibles au profit d'avions habités turcs. Lors de l'opération Olive Branch, sur une période de quatre mois, une campagne contre le PKK et le PYG à Afrine, les TB2 ont procédé à l'identification de cibles ayant abouti à des frappes causant 680 morts, soit 17 % du nombre de victimes totalisées lors de cette opération », met en avant le rapport. Les drones permettent par ailleurs de surveiller de larges zones et de couvrir des périmètres étendus sur de longue durée. Avec une persistance moyenne de vingt-quatre heures, les drones Male peuvent ainsi mener des missions de surveillance sur le long terme. La possibilité de mettre en place des rotations entre ces drones offre par ailleurs une continuité dans la mission. De quoi garantir par exemple la



Reaper.

surveillance d'un objectif. Afin de localiser des cibles, les drones peuvent également fournir des renseignements d'origine électromagnétique (Sigint). A partir de l'interception de communications, il est ainsi possible d'identifier une cible ainsi que sa localisation.

Le rapport montre également l'apport des drones dans le domaine des communications, où ils peuvent servir de relais. Dans ce cadre on pense notamment à l'émergence progressive des Hale, capables de rester plusieurs semaines dans les airs. Par ailleurs, dans le cadre d'une relation plus approfondie entre moyens inhabités et vecteurs habités, les drones peuvent largement venir soutenir les avions dans le cadre d'opérations « manned-unmanned teaming », permettant une combinaison des moyens. « Les pilotes d'avions habités reçoivent des

informations dans leurs cockpits envoyées directement depuis le drone », détaille l'auteur. Enfin, l'auteur met en avant la façon dont les drones peuvent être employés pour la conduite d'attaques électroniques afin de saturer les défenses adverses, un projet qui est notamment repris dans le cadre du Scaf avec les *remote carriers* capables d'évoluer en essais afin de perturber les systèmes ennemis.

Ce rapport vient ainsi démontrer la façon dont les drones non armés sont devenus des éléments clés à la conduite d'opérations militaires et représentent une valeur finalement peut-être plus importante que les drones armés. D'autant plus que, contrairement aux vecteurs emportant de l'armement, les drones non armés sont de taille extrêmement variable et tendent à se miniaturiser. Ils représentent de même un investissement moins conséquent. « La miniaturisation des capteurs va permettre l'emploi de ces systèmes à bord de plus petits drones. Et parce que les petits drones sont généralement moins chers, ils pourront être achetés en plus grande quantité. Les unités militaires qui devaient jusqu'alors s'appuyer sur une autre unité de drones afin d'obtenir un soutien aérien pourront désormais opérer leurs propres drones, avec un contrôle total quant à leur emploi », détaille l'auteur du rapport.

Justine Boquet



Bayraktar.